

AIDE-MÉMOIRE GUICHET D'ACCÈS DI-TSA-DP SERVICES SPÉCIALISÉS EXTERNES EN DÉFICIENCE PHYSIQUE **ACOUPHÈNEⁱ**

QU'EST-CE QUE L'ACOUPHÈNE EN BREF?

Perception d'un ou plusieurs sons par la personne en l'absence de toute source sonore externe :

- Avec ou sans perte d'audition;
- Peut prendre la forme de sifflements, de bourdonnements ou de bruits divers;
- Peut avoir plusieurs causes : otologiques, neurologiques, métaboliques, pharmacologiques, vasculaires musculosquelettiques et psychologiques dont l'origine est rarement connue;
- Intermittent ou continu.

Avoir un acouphène ne provoque pas de perte auditive.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Compte tenu de notre mandat de services spécialisés en adaptation/réadaptation, l'admissibilité d'une personne ne peut pas être basée uniquement sur le diagnostic et doit aussi répondre à l'ensemble des critères suivants :

- 1) Avoir un acouphène dérangeant, avec ou sans surdité;
- 2) Présenter des dérangements/difficultés d'adaptation significatives et persistantes causés par l'acouphène. La situation entrave les habitudes de vie de la personne (sommeil, bien-être personnel, occupation, etc.).

CRITÈRES D'EXCLUSION

- Une demande pour évaluation diagnostique;
- Une demande pour avoir de l'information seulement ; voir ci-dessous, dans la section **Liens utiles**, les associations pouvant répondre à ce besoin;
- Une demande concernant des besoins/objectifs en lien avec des étourdissements, un trouble de l'équilibre, des vertiges, des problèmes vestibulaires ou pour un suivi en physiothérapie.

MODALITÉS D'ACCÈS

DOCUMENTS REQUIS LORS D'UNE RÉFÉRENCE

- [Demande de service en déficience physique services spécialisés externes](#);
- Conclusion d'acouphène dérangeant, avec ou sans surdité, identifié par un ORL ou un audiologiste;
- Évaluation complète de l'audition avec audiogramme qui a été faite après l'apparition de l'acouphène; les tests de dépistage ne sont pas acceptés;
- La problématique d'acouphène doit être documentée par l'audiologiste ou l'ORL (symptômes, historique/origine, évolution de la situation et impact sur les habitudes de vie);
- Interventions réalisées (ex. : éducation, recommandations de moyens compensatoires usuels, remise de documentation à propos de cette problématique, etc.).

Acheminer la demande et les documents pertinents au guichet d'accès DI-TSA-DP.

(S.v.p., privilégier le courriel)

Notez que toute demande jugée incomplète sera retournée au référent.

Courriel :

guichet-acces.di-tsa-dp.ciasssmo16@ssss.gouv.qc.ca

Télécopieur : 450 635-1865

Courrier :

27, rue Goodfellow
Delson (Québec) J5B 1V2

Pour complément d'information :

450 635-4779, poste 3029

DOCUMENTS SOUHAITABLES

- Tout autre rapport ou information concernant la situation de la personne (conditions associées ou autre diagnostic).

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

À ce jour, il n'existe aucun traitement curatif ou définitif pour l'acouphène. Les suivis offerts proposent généralement des conseils ainsi que différentes stratégies de gestion et d'adaptation à l'acouphène pour favoriser l'habituation, diminuer son intensité perçue et à apprendre à mieux vivre avec l'acouphène.

LIENS UTILES

- ↗ [Acouphènes Québec](#), organisme d'entraide pour les personnes souffrant d'acouphènes;
- ↗ [Audition Québec](#), mieux se comprendre;
- ↗ [Association des personnes avec une déficience de l'audition](#), organisme communautaire qui a pour mission de favoriser l'inclusion sociale des personnes vivant avec une déficience de l'audition;
- ↗ [Ordre des orthophonistes et audiologiste du Québec](#);
- ↗ [Association d'oto-rhino-laryngologie et de chirurgie cervico-faciale du Québec](#).

Vous n'avez pas de diagnostic?

Si vous avez des doutes quant à votre situation ou à celle de votre enfant, parlez-en à votre médecin qui pourra vous référer au bon service. Vous pouvez en tout temps contacter le 811 afin de parler à l'un des intervenants sociaux.

ⁱ Cet aide-mémoire sert de guide pour aider le référent à faire une demande de service et ne remplace d'aucune façon le jugement clinique des professionnels du guichet d'accès.